

NOTE SYNTHETIQUE CFU 2025 – VILLE DE SANTES

CADRE GENERAL

L'article L.2313-1 du C.G.C.T. prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à une obligation et le compte financier unique présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées pendant l'année.

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER – BUDGET PRINCIPAL

Le compte financier comporte 2 grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la collectivité,
- La section d'investissement qui porte sur les opérations annuelles et/ou pluriannuelles.

Contrairement au budget qui doit être équilibré pour chaque section, le CFU retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts et les mouvements entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre la consommation des crédits et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au bon fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses courantes correspondent à la consommations des fluides (eau, électricité, gaz, carburants,...) ; l'entretien des bâtiments communaux, de voirie, des espaces verts ; les achats de fournitures, les prestations de services, la maintenance, les assurances, la formation, les fêtes et cérémonies, le traitement des agents, les subventions, les participations, les intérêts d'emprunt, les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Charges à caractère général	1 623 351.16 €
Charges de personnel	2 628 337.42 €
Atténuation de produits	63 452.16 €
Autres charges de gestion courante	477 074.16 €
Charges financières	29 390.64 €
Charges spécifiques	204.87 €
Dépréciations des actifs circulants	331.26 €
Amortissements	250 993.73 €
TOTAL	5 073 135.40 €

2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Elle comprend les remboursements sur rémunération du personnel, le produit des services, les impôts et taxes, les dotations et participations, les autres produits de gestion courantes et notamment l'excédent de fonctionnement reporté.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Atténuation de charges	14 040.33 €
Produits des services	319 305.24 €
Impôts et Taxes	503 920.00 €
Produit des impositions directes	3 325 525.00 €
Dotations et participations	1 167 676.76 €
Autres produits de gestion courante	171 633.98 €
Autres produits spécifiques	5 471.21 €
Excédent de fonctionnement reporté	112 000.41 €
TOTAL	5 619 572.93 €

3 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Elle comprend le remboursement en capital de la dette, les frais d'études, les projets réalisés par la collectivité, et les immobilisations en cours.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Remboursement d'emprunt	199 217.25 €
Frais d'études	11 575.00 €
Réalisations – immobilisations corporelles	2 130 754.75 €
Immobilisations en cours	5 227.02 €
TOTAL	2 346 774.02 €

4 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Elle comprend le remboursement de TVA, la taxe d'aménagement, les subventions d'investissements versées, l'excédent de fonctionnement capitalisé, le report de l'excédent d'investissement, et les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Dotations fonds divers et réserves	433 315.19 €
<i>Dont excédent de fonctionnement capitalisés</i>	<i>285 796.83 €</i>
Subventions d'investissement reçues	500 636.86 €
Excédent d'investissement reporté	2 633 784.65 €
Amortissements	250 993.73 €
TOTAL	3 818 730.43 €

5 – LA FISCALITE

Elle est restée inchangée en 2025 à savoir :

- 27.60 % pour la taxe d'habitation (due pour les résidences secondaires),
- 42.71 % pour la taxe foncière,
- 58.74 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

6 – LES RESULTATS DE CLOTURE

RÉSULTATS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES RÉALISÉES	2 346 774.02 €	5 073 135.40 €	7 419 909.42 €
RECETTES RÉALISÉES	1 184 945.78 €	5 507 572.52 €	6 692 518.30 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 161 828.24 €	434 437.12 €	- 727 391.12 €
RÉSULTAT 2024 REPORTÉ	2 633 784.65 €	112 000.41 €	2 745 785.06 €
RÉSULTAT CUMULE 2025	1 471 956.41 €	546 437.53 €	2 018 393.94 €

RESTES À RÉALISER 2025			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES	184 150.21 €	0,00 €	€
RECETTES	€	0,00 €	€
SOLDE	184 150.21 €	0,00 €	184 150.21 €

RÉSULTATS AVEC RESTES À RÉALISER 2024			
		FONCTIONNEMENT	TOTAL
RÉSULTATS 2025 AVEC RAR 2025	1 287 806.20 €	546 437.53 €	1 834 243.73 €

7 – ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

Niveau de l'épargne brute et nette : En 2025, le montant de l'épargne brute est de 546 437.53 € soit 10 % d'autofinancement brut qui correspondent à une gestion équilibrée et qui implique une vigilance ;

L'épargne nette après remboursement du capital de la dette s'établit à 347 220.28 € en soutien de l'investissement communal.

Niveau de désendettement de la collectivité. La dette de la commune de Santes s'élève au 31 décembre 2025 à 3 117 600.95 €. La dette par habitant s'établit à 551 € ;

Capacité de désendettement. En 2025 la commune de Santes dispose d'une capacité de désendettement de 5.90 années soit plus deux fois moins que le ratio maximal admis qui est de 12 années.

Capacité à investir. La commune dispose d'une capacité à investir hors emprunt nouveau de l'ordre de 5 M€. sur un mandat.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le **30 AVR. 2026**



ID : 059-215905530-20260427-CFU_2025_VILLE-DE